



## OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

### Information - Consultation à Mellet Le 4 mai 2017 – compte rendu de la séance

#### Présents :

- Pour les **citoyens** : **37 personnes inscrites** (liste en annexe)
  - Pour les **mandataires (9)** : Emmanuel Wart, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden, Jean-Jacques Allart, Luc Drapier, Jérôme Breton, Anne-Laure Mathelart
  - Pour l'**Administration communale (2)** : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
  - Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan
- 

#### Ordre du jour :

1. Introduction
  2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
  3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR
  4. Consultation par thématiques et résultats
  5. Jeu des affirmations
  6. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
  7. Conclusion
- 

### **1. Introduction**

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,... C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

## **2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural**

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
  - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
  - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
  - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
  - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
  - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
  - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique ([www.frw.be](http://www.frw.be)), a pour missions :
    - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
    - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
    - d'impulser certaines réflexions ;
    - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
  - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
  - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.  
Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

### **3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR**

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

### **4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats**

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Mellet, 6 tables de discussion ont été organisées dont 1 table pour les élus communaux afin de ne pas influencer les citoyens.

<b><i>Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,...)</i></b>	
<b><i>Atouts/Opportunités</i></b>	<b><i>Faiblesses/Menaces</i></b>

<p>Présences de sentiers didactiques</p> <p>Cours d'eau → aménagement type amélioration de biotope</p>	<p>Manque de haies vives sur les terrains communaux</p> <p>Manque d'entretien régulier des plantations faites par la commune (ex. rue des Prés, sentier derrière l'école,...)</p> <p>Manque d'entretien du Tintia (beaucoup de déchets)</p> <p>Suppression des fossés</p>
<p>Voiries de remembrement qui relient les différents villages</p>	<p>Accessibilité mobilité lente de la route allant de la cité à Chassart</p> <p>Détritus le long des routes et chemin de campagne</p> <p>Manque de propreté des rues (absence de poubelles, déjections canines,...)</p> <p>Dépôts de déchets clandestins</p>
<p>Facilités de transport en commun</p>	<p>Pas de liaisons directes des transports en commun (ex SNCB)</p> <p>Communication des possibilités de transport par Bonvibus</p>
<p>Création de nouvelles pistes cyclables</p> <p>Sentiers existants</p>	<p>Manque de liaisons lentes avec suppression de pistes cyclables existantes</p> <p>Liaison entre LBV et Gosselies par N5 alors que beaucoup d'enfants vont à l'école à Gosselies</p> <p>Peu de sentiers</p> <p>Manque d'entretien pour ceux qui existent</p> <p>Sentiers pas toujours connus</p> <p>Les sentiers disparaissent peu à peu</p>
<p>Réseau routier correct</p> <p>Voies rapides</p>	<p>N567 vitesse non respectée- danger de circulation notamment pour les cyclistes, manque de piste cyclable</p> <p>Route de Fleurus (vitesse, double circulation, trafic)</p> <p>Insécurité traversée de Mellet (surtout rue de Fleurus-N567) : absence de trottoirs, vitesse excessive, manque de parking,...</p>

	<p>Excès de vitesse Rue d'En-Dessous ( ! école)</p> <p>Absence d'itinéraire cyclable</p> <p>Vitesse des transports agricoles (et âge des conducteurs !)</p> <p>Réseau de communication dématérialisé (info travaux, déviation,...)</p> <p>Rue Hoover : trous</p> <p>Signalisation routière sortie de Mellet vers Fleurus inadaptée</p> <p>Rue Léon Mercier : dernières chicanes dangereuses !</p>
<p>Village de Mellet agréable et dynamique</p> <p>Il fait bon vivre aux Bons Villers</p> <p>Absence de nuisances bruyantes</p> <p>Beau cadre de vie</p> <p>Nettoyage régulier des rues par le personnel communal</p>	<p>Inquiétude par rapport au développement de l'aéroport</p> <p>Dépôt de troncs d'arbres (avenue Stassart)-nuisances</p>
<p>Architecture homogène</p> <p>Aménagement habitat rue de Bragard</p>	<p>Faire respecter le bâti actuel par rapport aux nouvelles constructions et espace vert</p> <p>Potentiel de terrains constructibles très important qui doit être cadré pour éviter une urbanisation désorganisée et conserver des zones de poumon vert dans l'habitat</p> <p>Trop de nouvelles constructions</p> <p>Peu d'harmonie urbanistique</p> <p>Pas d'incitant pour la rénovation et restauration du bâti existant</p> <p>Trop de gros immeubles à appartements</p> <p>Subdivision de grosses maisons anciennes en appartements</p> <p>Refus de construire en zone d'habitat à caractère</p>

	rural
Aménagement des places	Aménagement place du Terminus

**Pistes d'actions :**

- ✓ Interdire l'accès de l'aéroport par Wayaux
- ✓ Chercher une solution d'aménagement pour éviter le danger de la N567 + réparer caniveaux pour écoulement des eaux
- ✓ Trouver une solution pour sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détrit) ex. amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
- ✓ Places de parking rue Solvay
- ✓ Ralentir la vitesse sur la N567 (radars, chicanes,...)
- ✓ Mobilier urbain (poubelles, bancs,...)
- ✓ Elargir les possibilités pour accéder aux parcs de recyclage (ne pas limiter les trajets)
- ✓ Réaménager les sentiers

<b><i>Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,...)</i></b>	
<b><i>Atouts/Opportunités</i></b>	<b><i>Faiblesses/Menaces</i></b>
Marché local le jeudi de 16h à 22h  Commerces (boulangerie, friagerie, pharmacie, Courthéoux)  Point Poste, Bancontact	L'économie locale, artisanale  Pas de boucherie à Mellet  Peu de commerces de proximité à Rèves, Mellet, Villers-Perwin  Limitation des heures d'ouverture de la Poste  Manque des restaurants, brasserie  Développement des centres commerciaux périphériques  Manque d'équipements pour le démarrage d'activités économiques
Zone d'activité économique  Excellent accès routier et aéroport  Emplois de bonsvillersois à la commune	Entreprises peu créatrices d'emploi dans la ZAE de FLG

Peu de chômage	
Des logements sociaux  Logements PCA de La Chapelle	Dégradation du bâti social  Manque des appartements pour les personnes âgées qui souhaitent continuer de vivre à Mellet  Prix des habitations pour les jeunes  Coût du logement (terrain et bâti)  Pas de logements kangourou
Reprise des encombrants	Problème des poubelles en été
Saint Vincent de Paul pour les pauvres  Vie féminine (bourse aux vêtements,...)	
	Ecole secondaire en difficulté  Problème de places dans les écoles
Structures d'accueil pour les enfants et les aînés  Bonne couverture de crèche	Pas de halte-garderie  Médecins généralistes en voie de disparition  Peu d'accompagnement pour les personnes handicapées
Services communaux	Horaires d'ouverture de la commune
Bonvibus  Taxi social	Méconnaissance des points d'arrêts et des horaires du Bonvibus  Pas de bus vers Luttre
	Absence d'énergies renouvelables

**Pistes d'actions :**

- ✓ Développer l'économie locale
- ✓ Maison médicale
- ✓ Elaborer un répertoire de services divers (couture, jardinage, peinture,...) + numéros utiles (ex. où donner des vêtements, des meubles,...)
- ✓ Créer des parrainages pour l'accompagnement des personnes handicapées
- ✓ Avoir un point de collecte (point Poste, maison de village)

- ✓ Favoriser les logements intergénérationnels
- ✓ Maintenir et encourager le développement des producteurs locaux
- ✓ Créer des ateliers pour des personnes seules qui doivent entretenir leur maison (électricité, maçonnerie,...)
- ✓ Continuer les efforts en services aux personnes âgées et à la petite enfance

<b>Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, ...)</b>	
<b>Atouts/Opportunités</b>	<b>Faiblesses/Menaces</b>
<p>Bonnes dynamiques dans les festivités locales</p> <p>Les comités des fêtes</p> <p>Nombre important de festivités, d'activités diversifiées</p> <p>Beaucoup d'associations</p> <p>Fêtes à Mellet (course aux carottes, grand feu, brocante, fête du village)</p> <p>Activités à Mellet (art floral, voyage 3è âge, cours de gym, pèlerinage Mutien-Marie, marche ADEPS, séance exploration du monde)</p>	<p>Manque des lieux de festivités couverts (salle du Vieux-Château surutilisée)</p> <p>Soutien logistique pour les manifestations</p> <p>Diminution de participation active des jeunes dans les différents comités</p> <p>Chorale de Mellet à redynamiser</p>
<p>Bibliothèque –ludothèque de Mellet</p> <p>Troupes de théâtre wallon</p>	<p>Dynamique jeunesse vers les lieux culturels comme la bibliothèque</p> <p>Peu de soutien et de subside</p>
<p>Complexe sportif à Frasnes</p> <p>Les infrastructures sportives</p> <p>Beau panel de sports</p> <p>Le club de foot de Mellet</p> <p>Jogging dans les villages, raid des 5 villages</p>	<p>Réservation club de tennis difficile</p> <p>Manque d'infrastructure sportive</p>
<p>Bulletin communal</p>	<p>Site internet communal</p> <p>La communication des infos sur les activités de la commune (où chercher ?)</p> <p>Besoin de plus de communication sur les réseaux sociaux des activités communales</p>



	<p>Manque de communication communale pour les évènements locaux</p> <p>Manque de moyens d'affichage public en voirie</p>
Mouvements de jeunesse : scouts, guides, patro	<p>Soutien aux mouvements de jeunesse (certains bâtiments délabrés)</p> <p>Peu de moyens pour les mouvements de jeunesse</p> <p>Faiblesse d'utilisation de la maison des jeunes (place du Terminus)</p>
Nettoyage de printemps (1 fois/an)	
Accueil des nouveaux arrivants	<p>Manque de participation et de mobilisation des citoyens (surtout nouveaux arrivants) aux festivités, au marché, ...à la vie sociale des villages</p> <p>Pas d'accueil des nouveaux habitants</p>
Dynamique communale et très bonnes réalisations par les services communaux (square de la liberté, crèche, petites interventions, nettoyage suite aux inondations,...)	
Beaucoup de possibilités de stage pour les enfants	
Mouvements de 3 x 20	Peu d'intergénérationnel
Activités multiples pour les aînés (noces d'or,...)	
Troc à la bibliothèque	<p>Manque d'information</p> <p>Méconnaissance ou inexistence d'entraide ou d'échange de compétences (SEL)</p>
Les monuments classés	Absence de syndicat d'initiative
Le marché local hebdomadaire	

**Pistes d'actions :**

- ✓ Développer le site internet afin d'envoyer une newsletter vers les réseaux sociaux
- ✓ Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)

- ✓ Reprendre sur le net de la commune toutes les activités, calendrier des évènements
- ✓ Inviter la population au Collège communal
- ✓ Créer une dynamique intervillage pour rassembler tous les bonsvillersois
- ✓ Créer une charte associative
- ✓ Développer des parcours santé
- ✓ Prévoir à Agricoeur une acoustique et une infrastructure pour un orchestre, un concert
- ✓ Créer une programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé

## **5. Le jeu des affirmations**

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

### **Affirmation 1 : L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune**

*Majorité de oui*

*Attention à garder l'identité rurale*

### **Affirmation 2 : Je participe à des activités dans les autres villages, à Frasnes par exemple**

*Moitié de oui et de non*

### **Affirmation 3 : Je me déplace en transport en commun**

*Majorité de non*

### **Affirmation 4 : J'ai déjà emprunté le Bonvibus**

*Majorité de non*

### **Affirmation 5 : En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers**

*Majorité de oui*

### **Affirmation 6 : Je me balade dans les chemins de remembrement**

*Majorité de oui*

### **Affirmation 7 : Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables**

*Majorité de oui*

*Attention à l'éolien*

**Affirmation 8 : Je consulte régulièrement le site internet communal**

*Moitié de oui et de non*

## **6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural**

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,...).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

## **7. Conclusion**

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,...).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par le bulletin communal et les panneaux d'annonce aux entrées du village. Le site internet, le tout-cartable, l'e-mail ont également fait venir quelques personnes.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Martine Gilles & Dimitri Phukan